

WELLENSTEIN (1795-1870), ancien administrateur général et président des Etats, qui habitait le château de Dreibern. Si les murs de cette résidence pouvaient parler ils nous confirmeraient que malgré ses abords revêches, Guillaume III pouvait à l'occasion bien rire.

En effet, le roi grand-duc n'était pas toujours l'ogre sous les traits duquel nos pères aimaient se le représenter. Le fourreur Jos. FISCHER-FERRON (1843-1902) — connu de nos historiens pour ses travaux méritoires dans le domaine des plaques de fourneaux (taques) — en fit l'expérience. Le souverain lui avait passé commande d'une pelisse avec col et parements Kamtschatka, sous condition d'être livrée à date fixe. Malgré la diligence de Fischer auquel aucune faute ne pouvait être imputée, le manteau ne fut fourni qu'avec un retard de quelques jours. Lorsque le fourreur se présenta au château de Berg, Hippolyte de VILLERS, secrétaire du roi, tint à le prévenir que «le patron» était de mauvaise humeur. Mais au grand étonnement du fournisseur, Guillaume III répondit à ses explications : « Cela ne fait rien, Monsieur Fischer. Mais aidez-moi à mettre la pelisse. » Avec les mots « Très bien, très bien ! » l'audience prit fin. Le secrétaire du roi n'en revenait pas.

En février 1885 le roi grand-duc ne put se soustraire à l'obligation de recevoir à La Haye le chef de l'opposition parlementaire venu pour l'engager à remplacer de BLOCHAUSEN par Edouard THILGES. Guillaume III prêta d'autant plus volontiers l'oreille à l'envoyé du Grand-Duché qu'il avait devant lui Charles SIMONS, fils de l'ancien ministre d'Etat. Aussi, avant de le laisser partir, le roi lui dit : « C'est étonnant comme vous ressemblez à votre père. C'était un brave homme. » (116)

Comme nous le déclare Thilges, (117) qui avait été convoqué à La Haye en même temps que Simons, le nouveau ministre d'Etat obtint de Guillaume III « après beaucoup d'hésitation de ce dernier, que la démission de M. de Blochausen fût qualifiée d'honorable. » Le 4. 4. 1887, donc après deux ans de gouvernement, Thilges se plaint de rappeler au souverain qu'il croit être parvenu « à concilier les partis qui divisaient la Chambre des députés lors de mon entrée en fonctions. » Aussi met-il le roi en garde devant toute immixtion dans les élections prochaines. Il déclare même se désister de ses fonctions pour le cas où le roi « se déciderait ..... pour une action énergique dans les élections. » Guillaume III se rallia (à son corps défendant !) au conseil de son ministre d'Etat auquel il recommanda même « de conserver une attitude expectante. » Heureusement que Thilges n'était pas auprès du roi quand celui-ci apprit ce qui, d'après lui, n'aurait pas dû arriver : Félix DE BLOCHAUSEN obtenant avec la plus grande aisance un siège à la Chambre. Dans une lettre datée du 18. 7. 1887 du château de Soestyck, le comte DE VILLERS exprime à ce sujet « la très grande désapprobation de S. M. » Après avoir démenti les bruits lancés par Blochausen « qu'il avait été reçu par le roi grand-duc et que S. M. lui avait rendu Sa complète et entière confiance » Guillaume III « ordonne à Son Gouvernement du Grand-Duché de tâcher